

MODULE ELABORATION DU BUDGET

JOURNEE 4 : CONSTRUIRE VOTRE PROSPECTIVE FINANCIERE

Objet
<p>La mise en œuvre du programme politique des élus, notamment en matière de travaux sera conditionnée par la situation financière de la commune.</p> <p>Ainsi, l'enjeu de la programmation sur plusieurs années des travaux et des charges de fonctionnement et de la programmation financière liée est essentiel.</p> <p>Le défi peut être relevé par la mise en œuvre des outils de programmation pluriannuels et budgétaire.</p>

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'impact financier d'un projet • Programmer les investissements sur plusieurs années • Connaître les outils disponibles en matière de programmation pluriannuelle

Public concerné	Prérequis
Secrétaire général, DST, responsable financier, comptable	Connaissance des bases des finances publiques. Avoir suivi les autres modules est un plus.

Contenu et outils pédagogiques	
<p>Outils pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de cours équipée • Powerpoint • Fiches de présence 	<p>Synthèse de stage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation fin de formation • Attestation de la formation
<p>Modalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques et travaux pratiques 	

Dates de la formation	Nombre de participants
Cf le calendrier	Minimum : 5

Tarif inter	Tarif intra
20 000 FCFP HT/stagiaire	Sur devis

Intervenant	Lieux	Durée
Nadège Lerandy Consultante et formatrice agréée	NOUMEA (à déterminer)	1 jour (7 heures)

Le programme de la formation

PARTIE I – LES ENJEUX DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

- A. Le projet politique et sa mise en œuvre
- B. Les capacités techniques et financières : l'adéquation des moyens aux besoins

PARTIE II – LES OUTILS DE PILOTAGE DE LA COMMUNE : LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) ET DE FONCTIONNEMENT (PPF)

- A. Comment construire un plan pluriannuel ?
- B. Mettre à jour et faire vivre un plan pluriannuel

PARTIE III – LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE PLURIANNUELLE : AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT/CREDITS DE PAIEMENT (AE/CP)

- A. Le fonctionnement des AP/CP et AE/CP
- B. Le vote